

**DEPARTEMENT DE LA MARNE
ARRONDISSEMENT D'EPERNAY
COMMUNE DE MUTIGNY**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 12 01 2026

L'an 2026, le 12 Janvier à 18h30 le Conseil Municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, après convocation du 8 Janvier 2026, sous la présidence de Madame Marie-Claude REMY, Maire.

Membres en exercice : 10 Membres présents : 10 Absent :0 Excusé : 0
Nom des membres ayant participé au vote : C.BEGUINOT – JC.CUGNET – C.DROMARD – C.FORT – MA.HUMBERT – X.HUSSON – C.LAPERSONNE – G.LHEUREUX – MC.REMY – M.ZIMMERLIN
Absent :néant
Excusé : néant
Secrétaire de séance : MA.HUMBERT

01-26

**AMENAGEMENT FORESTIER AVEC DEMANDE DU BENEFICE
DE L'ARTICLE L122-7 AU TITRE DE NATURA 2000**

Le Maire indique que le Conseil est invité à se prononcer sur le projet d'Aménagement de la Forêt Communale de Mutigny (51) établi par l'Office National des Forêts pour la période 2025 – 2044 en vertu des dispositions de l'article L212-1 du Code Forestier. Il expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement ;
- La définition des objectifs assignés à cette forêt ;
- Un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme ;

Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un AVIS FAVORABLE au projet d'Aménagement proposé et demande aux services de l'Etat l'application des dispositions du 2° de l'article L122-7 du code forestier pour cet aménagement, au titre de la législation propre aux sites Natura 2000, conformément aux dispositions des articles R122-23 et R122-24 du code forestier.

Pour : 9
Contre : 0
Abstention 1

Extrait certifié conforme
au registre des délibérations

Le Maire,
Marie-Claude REMY

